



Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

n° 19 - octobre 2012

Édité par la Mairie - Tél. : 03 81 57 42 20 - Fax : 03 81 57 46 40
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage
Adresse internet : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Après un été mitigé tant du point de vue, de la météo, juillet humide août et septembre corrects, que sur celui des grosses animations : tour de France masculin le 9 juillet, tour de France féminin le 9 août, montgolfières le 15 septembre, chacune de ses manifestations a attiré plusieurs milliers de spectateurs, renforçant ainsi l'image de notre cité.

Il faut revenir à la vie courante et octobre novembre sont les mois au cours desquels il faut faire les dossiers de demande de subventions sur des travaux envisagés, que nous serons peut-être appelés à retarder ou à modifier. En projet pour lesquels des demandes seront déposées nous trouverons : la création d'une rue qui rejoindra la rue de la levée à la rue des graduations sur 110 m afin de desservir correctement la future MARPA et le lotissement de 6 parcelles qui sera créé à proximité. La construction par tranche de la nouvelle station d'épuration sur 2013-2014. La mise en souterrain des réseaux EDF et téléphone place de l'Église et aux alentours proches ainsi que la réfection de la place. L'aménagement de la place devant la chapelle d'Arc. L'aménagement de la place des marronniers, suite de la réalisation de la rue des Forges. La création d'un jardin du souvenir à proximité des columbariums installés au cimetière. Le réaménagement de la Mairie et du groupe scolaire avec parallèlement la réfection du chauffage de ces deux bâtiments, le souci premier étant de respecter les nouvelles règles d'accessibilité. Une réflexion sur la couverture d'un cours de tennis afin d'éviter de multiples voyages à Quingey des tennismans et d'un local spécialement réservé aux activités sportives au sol, qui seraient cofinancés par la Communauté de communes. L'étude de l'aménagement de l'avenue de La Saline avec le Conseil général et EDF sous la forme de la construction d'un trottoir côté habitations.

Concernant les travaux déjà engagés il convient de faire le point : la MARPA, le comité syndical a lancé les consultations pour retenir un architecte parmi 3 dossiers sur 39 qui sont admis à présenter une esquisse.

La commission adéquate aura la charge de sélectionner définitivement le maître d'œuvre. La zone des Limes est complètement occupée par SOEGA et François RENARD, à venir Christophe JACQUIER dès que l'aménagement des locaux sera terminé. Pour le lotissement des Gabelous, il reste une seule parcelle d'environ 800 m² suite à la défection d'un acheteur.

- Le don du sang sera à nouveau organisé salle polyvalente dès la fin de cette année.

- L'UDAPEI recherche toujours des bénévoles pour l'opération brioches qui aura lieu courant octobre. Renseignements chez Madame ALLARD au 03 84 37 62 76 ou 06 88 62 96 35.

- **URGENT** : inscription pour le banquet des classes en deux en Mairie.

- La commune loue un appartement type F3. Renseignements et dossiers à retirer en Mairie.

- Les associations doivent **avant le 30 janvier 2013** déposer leur dossier de demande de subventions avec les pièces suivantes : bilan 2012 avec utilisation de la subvention accordée en 2012 + prévisionnel 2013.

Cordialement à toutes et à tous.

Le Maire

Jacques Maurice

● SOMMAIRE :

En page 2

- Les dernières décisions du Conseil
- L'espace culturel et d'animation

En page 3

- L'espace culturel et d'animation (suite)
- Nos citoyens
- Parlez-vous Patois ?

En page 4

- Histoire du site industriel de Roche (1^{re} partie)



Les dernières décisions du Conseil

• **Le groupe scolaire a bénéficié de l'ouverture d'une nouvelle classe**, à la rentrée de septembre. L'effectif total de l'école est de 116 élèves.

• **Nouveau Centre Bourg** : après l'installation de la boucherie, deux autres commerces ont ouvert : « **Les senteurs de Lili** » (parfums, huiles essentielles, produits de bains, ...) et « **Au paradis des sens** » (esthéticienne).

• **Réfection de la mairie et du groupe scolaire** : les demandes de subventions auprès des parlementaires (en plus des subventions habituelles) ont été déposées. L'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre est en cours. Il s'agit comme déjà dit dans un bulletin précédent de mettre en conformité le bâtiment Mairie en ce qui concerne l'accessibilité ainsi que l'isolation et la réfection de la chaufferie. Pour le groupe scolaire c'est essentiellement un ravalement extérieur, l'isolation phonique et thermique du bâtiment avec réfection des salles.

• **La réalisation de trottoirs des deux côtés de la rue de Dole** est achevée à la satisfaction des riverains. Il restera à « enrober » les trottoirs entre la rue de la Grand Vye et le passage à niveau.

• **La nouvelle « rue du Saumoduc »** reliera la rue des Graduations à celle de la Levée, à hauteur de la future MARPA. Le tracé de cette nouvelle rue coupera partiellement le trajet du saumoduc. (Ce saumoduc était composé de fûts de bois d'épicéas, creusés, évidés et emboîtés sur une longueur d'environ 21 km, pour acheminer la saumure de Salins à Arc-et-Senans).

• **Les travaux d'assainissement et de renforcement de la conduite d'eau, de la rue des Topes, du Moulin Toussaint et de la rue de La Pérouse**, ont été attribués au groupement d'entreprises CUENOT-MALPESA. Ils débuteront courant octobre par le Moulin Toussaint, puis la rue des Topes et ensuite la rue de La Pérouse.

• **À l'étude : création d'un « jardin du souvenir »** au cimetière, à proximité des columbariums. Ce jardin est destiné à recueillir les cendres des personnes incinérées qui en ont manifesté le désir. La commune pourra, en conséquence, offrir aux habitants, tous les types de sépultures.

L'Espace Culturel et d'animation

Un grand merci aux habitants qui ont réalisé de nombreuses décorations lors du passage en juillet du Tour de France et de la Route de France féminine en août.

Nos remerciements également aux organisateurs des repas de quartiers de cet été :

- au champ de Foire : 40 participants
- rue de Dole : 35 participants
- rue des Communaux : 20 participants

Spectacle Cabaret « Les années folles » (par la troupe Tentation Danse) le **samedi 20 octobre**, à la salle polyvalente, dès 20 h 30. Réservation au **03 81 57 46 32** ou **03 81 57 46 03** (après 18 h).

Le vide jardins de la Saline aura lieu le dimanche 21 octobre : distribution gratuite de plantes.

À la bibliothèque : - Rappel du fonctionnement : ouverture les mercredis de 15 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h. Cotisation par famille de 10 euros/an ; emprunts de romans, documentaires, B.D., magazines, DVD et CD audio.

- Une fois par mois a lieu « **L'heure du conte** » (le mercredi à 10 h 30). La prochaine se déroulera le **24 octobre** et aura pour thème des **histoires en rapport avec l'automne**.

- Jusqu'à fin 2013, diverses animations placées sous le thème « Voyages immobiles », orientation de travail proposée par la Médiathèque Départementale, seront proposées.

Un appel est lancé aux personnes souhaitant partager leurs souvenirs de voyages, sous forme de carnets, photos, diapos, films ; se faire connaître à la bibliothèque pour l'organisation d'autres manifestations.

Le 16 octobre à 20 h 30, salle polyvalente, l'association « Vents du Futur » présente ses diaporamas : les aérostiers vous feront partager leurs plus beaux vols. Entrée gratuite. Vous pouvez apporter douceurs ou boissons à déguster en fin de soirée.



L'Espace Culturel et d'animation (suite)

À la librairie de la Saline : Durant la seconde quinzaine de novembre, participation aux « *Petites fugues* » : rencontres organisées par le Centre Régional du Livre, visant à découvrir des auteurs contemporains.

Le 23 novembre, à 20 h, Jean Daniel Dupuy viendra parler de son dernier ouvrage « *Le magasin des curiosités* ». D'autres ouvrages sont à découvrir à la bibliothèque.

Le traditionnel repas des anciens se déroulera le 25 novembre à la salle polyvalente, à partir de 12 h. Les personnes concernées recevront une invitation du Maire.

Pour le TÉLÉTHON des 7 et 8 décembre retenez votre soirée du vendredi 7 pour le dîner dansant (avec animation « *flamenco* » à l'apéritif), auprès de M^{mes} Blondey **03 81 57 48 48** ou Sauriat **03 81 57 45 06**. Le samedi 8, venez découvrir de nombreux stands pour petits et grands, dans la salle polyvalente de 10 h à 18 h.

Un spectacle récréatif sera offert aux enfants des écoles dans le courant du mois de décembre. La date sera communiquée dans les écoles, en temps utile.

Le 31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre, animé par l'orchestre Gala, et organisé par le Comité des Fêtes, salle polyvalente à partir de 20 h. Réservation au **03 81 57 46 32** ou **03 81 57 46 03** (après 18 h).

Le Maire présentera ses vœux aux habitants le 5 janvier 2013, salle polyvalente, à 17 h.

JAVAUX Maud
costumière, retoucheuse

2 rue du Deffois

Tél. **03 81 53 09 97/06 66 69 29 32**

Nos citoyens

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. et M^{me} GRAIZELY Adrien
- M. et M^{me} FANENE ROUSSEL
- M. et M^{me} RAMBOZ Vincent
- M. et M^{me} CHOFFEL Roland
- M^{me} SLAMA Astrid

Naissances

- Inaya ROTH dit BETTONI le 3 juillet 2012
- Léo CHANUSSOT le 27 juillet 2012
- Lilou SCHNEIDER le 26 août 2012

Mariages

- Nathalie DIELS et Jean-Claude FRITZ le 30 juin 2012
- Adeline BOISSON et Luis Miguel MIRANDA CAMACHO le 21 juillet 2012
- Virginie TERRUSSOT et Patrick CHAMPE le 1^{er} septembre 2012

Décès

- Michel PERCIER le 11 juillet 2012
- Nicole PUGET née BESSON le 17 juillet 2012
- Robert DODY le 5 août 2012
- Simone MAGNAC née PERCIER le 6 août 2012
- Jean-Marie PERNET le 4 septembre 2012
- Jean-Pierre CUSSEY le 26 septembre 2012

Parlez-vous patois ?

- **Triper** : piétiner, fouler aux pieds
- **Trisser** : partir vivement, déguerpir
- **Un trouillou** : un poltron, un couard
- **Une truerie** : chose de mauvaise qualité, camelote, également grosse bêtise

Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

Histoire du site industriel de Roche

1^{re} partie : les forges de Roche

Les moulins à eau étaient presque inexistants au X^e siècle, à peine une centaine dans toute la France. C'est aux XI^e et XII^e siècles qu'ils vont se généraliser. Le moulin de Roche est cité pour la première fois au début du XIII^e siècle. Sa construction remonte donc au XI^e ou XII^e siècle, il fait partie des moulins les plus anciens. Les progrès réalisés dans le domaine de la métallurgie vont conduire à utiliser la chute d'eau de Roche à une autre fonction.

En effet, aux XV^e et XVI^e siècles, on voit apparaître le « haut-fourneau » en Europe. L'utilisation des énergies éolienne et hydraulique permet l'insufflation d'air sous pression dans le four. L'élévation de température (à plus de 1200 °C à l'intérieur des fours) s'accompagne d'une diffusion plus rapide du carbone provenant du charbon de bois dans le métal. Il en résulte que celui-ci contient des teneurs plus élevées en carbone que l'acier, ce qui abaisse sa température de fusion. L'influence conjuguée d'un foyer plus chaud avec une matière devenue plus fusible, permet au métal de sortir à l'état liquide du fourneau. Ce dernier appelé alors « haut-fourneau » produit un métal naturellement séparé des scories qui, plus légères, flottent. Ce nouveau matériau, facilement moulable, est la fonte.

Pour exemple, voici la description du haut-fourneau de Chatillon-sur-Lison, construit à la même période que celui de Roche :

« Imaginez une tour carrée de 12 pieds de large et de 24 pieds de haut (1 pied = 33 cm environ) bâtie solidement en briques et voûtée de même, imaginez sa voûte percée dans le milieu d'une cheminée, de forme carrée ».

« À l'un des côtés de la fournaise, à 18 pouces du sol, pénètrent les tuyaux de deux soufflets de 15 pieds de long sur 5 de large, c'est la poitrine d'Éole qui souffle sans cesse, et c'est une grande roue mise en mouvement par le courant des eaux qui fait jouer ces énormes poumons ».

« Les ouvriers qui servent le fourneau n'ont d'autre habit qu'une longue chemise qui leur laisse toute la liberté de mouvements, des habits plus contraints nuiraient à leur travail et les accablent sous le poids d'une insupportable chaleur ».

Les conditions de travail des ouvriers de forges étaient très dures : exposition aux hautes températures, de jour et de nuit, très salissant et malsain, surtout pour les livreurs de charbon et les chargeurs du fourneau.

En 1722, soit une cinquantaine d'années après le rattachement de la Franche-Comté à la France, l'administration royale met en œuvre, à Roche, la technique du haut-fourneau pour fabriquer des boulets de canons, en tirant profit d'un site qui offre à la fois l'énergie hydraulique afin d'actionner les soufflets, le bois de la forêt de Chaux et le minerai de fer disponible dans les communes avoisinantes.

L'abbé Létondal confirme l'existence de ce haut-fourneau en ces termes : *« À Roche, il y avait un haut-fourneau qui recevait du minerai de Buffard où il y avait des poches, de Lombard, de Goux, de Dampierre. Le fer de Roche avait même grande réputation et il était exporté jusqu'en Espagne ».*

À partir de 1736, il fournissait de la fonte à la forge de Chatillon-sur-Lison ; puis la Révolution l'intégra parmi les biens nationaux, ce qui entraîna sa vente. Une forge fut établie en 1809, à cette époque le four produisait jusqu'à 400 tonnes de fonte par an.

C'est avec le fer de Roche que les calvaires du champ de foire et du bas de Senans ont été construits.

On peut encore observer des traces de cette industrie avec le relief entre l'usine de Roche et la maison Caron qui correspond aux scories accumulées (terril).

Le minerai et le combustible indispensables à l'alimentation du haut-fourneau, nécessitaient des transports relativement coûteux. Son exploitation ne put résister à la concurrence des forges de Fraisans qui employaient plus de 3 000 ouvriers.

La fonderie de Roche a cessé son activité en 1838. La forge a été définitivement arrêtée en 1841.

Suite au prochain numéro.